

## SEANCE DU VENDREDI 18 JUIN 2021 à 20 h 00

Présents :

NOM ET PRENOM	OUI	NON	PROCURATION A
CAULE Yves		x	Didier Hansmetzger
GONZALEZ-MARTINEZ Patrick	x		
GUITTARD Stéphane	x		
HANSMETZGER Didier	x		
HILAIRE Marie-Françoise	x		
PEPIN Florine		x	Didier Hansmetzger
RIVOIRE Chantal	x		
TRIPARD Iscia	x		
VILLAVERTÉ Antoine	x		

Date de convocation : 14 JUIN 2021

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane Guittard

Lecture du compte rendu du dernier conseil (16 AVRIL 2021) et observations :

Pas d'observations

DEMANDE DE RAJOUT D'UN POINT À L'ORDRE DU JOUR : 9/ REPRÉSENTANT DE L'ÉCOLE : accord à l'unanimité

## ORDRE DU JOUR

1- Convention avec l'architecte du patrimoine pour les travaux du clocher de l'église  
Point ajourné, en attente de la convention de l'architecte.

2- Projet d'acquisition du terrain du « champ combattu »

Terrain sur lequel il y a le projet de l'aire de broyage. Le terrain appartient au Département.

Valeur vénale : 705.10 € pour 3 205 m<sup>2</sup>

Projet d'acquisition : vote pour à l'unanimité

3- Résultat de la consultation des électeurs de Cunes pour la vente d'une partie du bien de section

Le vote a eu lieu le mardi 08 juin 2021.

13 votants et 13 avis favorables. Le conseil prend acte de la décision.

4- Subventions aux associations

Aucune association n'a envoyé de bilan suite à la demande qui avait été faite par la commune.  
Une relance sera renvoyée aux associations pour obtenir leur bilan.

18/06/2021

#### **5- Choix de l'énergie pour le groupement de commande avec le Syndicat Départemental d'Electrification 43**

La décision prise lors du dernier conseil était d'adhérer au groupement de commande pour éviter de faire les démarches.

3 catégories différentes :

1/tarif normal (environ 7 à 8 % moins cher qu'actuellement)

2/tarif électricité verte (environ 6 à 7 % moins cher qu'actuellement)

3/tarif électricité verte haute qualité environnementale (20 % de plus que le tarif actuel mais électricité avec traçabilité locale)

Le choix de l'option N°2 est faite à l'unanimité.

#### **6- Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie programme 2021**

4 Entreprises ont été consultées :

-ETS CHAMBON pour 79 000 euros

-ETS COLAS pour 92 830 euros

-ETS MARQUET pour 69 985 euros

-ETS CHEVALIER pour 87 542 euros

Le choix du conseil se porte sur l'entreprise MARQUET : vote à l'unanimité.

100 000 euros avaient été budgétisés pour ces travaux ; le choix de cette entreprise permet de réaliser une économie de 30 000 euros par rapport au budget initial.

#### **7- Orientations pour le projet de la nouvelle salle communale**

Visite de l'architecte Monsieur Andron le 28 mai dernier. Il est voté à l'unanimité de prendre une délibération pour choisir un maître d'œuvre. Le CAUE sera sollicité pour du « conseil » sur l'avancée du projet.

#### **8- Décision modificative au budget eau assainissement : 371 € du compte 61523 au compte 706129**

Votée à l'unanimité

#### **9- Représentant de l'école**

Suite à la démission de David Gontero, suppléant d'Ischia Tripard comme représentant de l'école, un appel à candidature est fait.

Marie-Françoise Hilaire se propose pour être suppléante en lieu et place : vote à l'unanimité

Les représentants de l'école pour la commune de Blassac sont donc :

Madame Ischia Tripard titulaire et Madame Marie-Françoise Hilaire, suppléante.

18/06/2021

**10- Questions diverses**

- Achat d'une table de pique-nique pour le Pradal
- Adressage : groupe de travail à lancer en septembre avec Marie-Françoise Hilaire, Chantal Rivoire et Florine Pépin
- Cimetière : certaines concessions paraissent abandonnées. Programmer une cartographie des concessions.
- Réflexion à mener sur l'enfouissement du réseau électrique à Cunes lors de la réfection de la voirie.
- Scénographie des claveaux de l'église : 1 000 € subventionnés à 50 %
- L'entretien des sentiers/chemins sera réalisé prochainement par les brigades vertes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.